

# LETTRE DU CERCLE DE SILENCE DE VERSAILLES

n° 111 – février 2020

## 13 800€ pour une expulsion !

C'est le **coût moyen d'un éloignement forcé** qui comprend l'interpellation des étrangers en situation irrégulière, la surveillance et le contentieux. En 2018 il y a eu 15 677 éloignements forcés depuis la métropole et 18 283 depuis l'outre-mer. En 2018, il y a eu 3 493 départs d'étrangers en situation irrégulière depuis la métropole de plus qu'en 2017. (Rapport de 2 députés Modem et LREM - juin 2019)

En Mer **Méditerranée** : Les débarquements de navires humanitaires ont repris en Italie : environ **650 personnes, secourues** en mer méditerranée, ont été sauvées sur 4 jours en fin janvier **2020**. En **2019, 1283 personnes sont mortes** dans les flots de la Méditerranée.

En **Manche** 2758 ont tenté ou ont réussi la traversée. **2073 ont été secourus** ou interceptés en mer. Les bénévoles de la Société Nationale de Sauvetage en mer, déclarent : « on fait du secours en mer, c'est tout, on n'est pas policiers » ; ils ne se déplacent que quand une embarcation est en péril ou quand les passagers appellent eux-mêmes à l'aide (La Croix 21/01/ 2020)

## Livres témoignages

«**Lesbos, la honte de l'Europe**» Seuil, 2020 par **Jean Ziegler**, rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation. Nous avons recréé des camps de concentration à Moria. **En tant qu'Européen, je me suis tout d'un coup senti complice de la stratégie de terreur, de ce refus du réfugié et de la chasse à l'homme** qui règne sur les îles grecques. (Lire la suite sur notre site)

**Naufragés sans visage. Donner un nom aux victimes de la Méditerranée.** Trad. de l'italien par Pauline Colonna d'Istria. Albin Michel, 224 p., 19 €. Témoignage sur l'action de médecins légistes italiens mobilisés depuis 2013 pour identifier les migrants noyés en Méditerranée, le livre de **Cristina Cattaneo** est aussi un plaidoyer

Dans le document du gouvernement (novembre 2019), les « **20 décisions pour améliorer notre politique d'immigration, d'asile et d'intégration** » constituent des **reculs importants pour les droits des personnes migrantes**. La France donne la priorité à la protection des frontières plutôt qu'à celle des personnes. **La CIMADE propose** entre autres :1) Respecter les obligations internationales en matière de secours et de sauvetage en mer. 2) Renoncer à une politique chiffrée en matière d'expulsion. 3) Supprimer toutes les formes d'enfermement spécifiques aux personnes étrangères. 4) Régulariser les travailleurs et les travailleuses sans-papiers. 5) Organiser un accueil et une prise en charge des enfants demandant une protection... (Voir <https://www.lacimade.org/publication/decryptage-des-20-mesures-proposees-par-le-gouvernement-le-6-novembre-2019/>)

**Les migrants ne peuvent être réduits à des chiffres ou à un problème.** Ce sont des femmes, des enfants et des hommes, comme chacun de nous. Ils ont droit au même respect. (<http://jardinierdedieu.fr/>)

# Charte du Cercle de silence Versailles

13 février 2020

Parce que nous avons décidé d'exprimer publiquement le traitement inhumain et dégradant fait aux familles et aux travailleurs migrants en situation irrégulière en France, un Cercle de Silence s'est créé rassemblant régulièrement, à Versailles, dans un espace public, des femmes et des hommes d'horizons et convictions divers.

Par notre participation au Cercle de Silence :

IL S'AGIT de porter l'attention sur les personnes étrangères et sans papiers venues en France pour vivre mieux ou pour sauver leur vie.

IL S'AGIT de rappeler que chacune a droit au respect et que les atteintes à la dignité de quelques-unes blessent tous les hommes dans leur humanité.

IL S'AGIT de manifester une inquiétude face aux conditions de détention auxquelles sont soumises ces personnes dans les centres de rétention administrative et de contribuer au travail mené par diverses associations qui sont au contact de ceux qui subissent la loi, qui la font ou la font appliquer.

IL S'AGIT de refuser que des hommes, des femmes, des enfants endurent des traitements dégradants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle

IL S'AGIT d'affirmer qu'on ne peut approuver des dispositions (lois, décrets, circulaires, directives ...) qui brisent des vies humaines, détruisent des couples et des familles.

IL S'AGIT d'exprimer une espérance fondamentale en notre capacité à faire vivre des valeurs universelles.

Dans un environnement d'agitation et de bruit, le Cercle de Silence, action non violente, envoie un message humain et invite à la réflexion sur des questions concrètes.

Nous invitons donc, à Versailles, toutes les personnes de bonne volonté, croyantes ou incroyantes, à participer à ce Cercle de Silence, en référence à l'initiative des Franciscains de Toulouse.

**Le cercle de silence de Versailles se tient le 2ème jeudi de chaque mois de 18h à 19h  
Angle avenue de St Cloud - avenue de l'Europe à Versailles (Marché aux fleurs)**

**Les prochaines dates : 13 février, date finale : 12 mars 2020.**

**Site : <https://sites.google.com/site/cercladesilenceversailles>**

**Contact : [cercladesilence.versailles@gmail.com](mailto:cercladesilence.versailles@gmail.com)**

Le cercle de silence « Versailles » est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres : du Réseau franciscain Gubbio, des fraternités franciscaines séculières, du Réseau éducation sans frontières (RESF), du Service œcuménique d'entraide (CIMADE), du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), de la Pastorale des migrants des Yvelines, du GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), de l'Église Protestante Unie, du Centre Huit, du Secours Catholique Versailles, du Collectif Étrangers Français en Yvelines (CEFY), du CELY (Croyants en Liberté Yvelines), de la Communauté de Vie Chrétienne (CVX) et de l'ACAT-France (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture).